



Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 14045:2012

Management environnemental - Évaluation de l'éco-efficacité des systèmes de produits - Principes, exigences et lignes directrices (ISO

Environmental management - Eco-
efficiency assessment of product systems
- Principles, requirements and guidelines
(ISO 14045:2012)

Umweltmanagement -
Ökoeffizienzbewertung von
Produktsystemen - Prinzipien,
Anforderungen und Leitlinien (ISO

05/2012



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 14045:2012 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 14045:2012.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

NORME EUROPÉENNE ^{ILNAS-EN ISO 14045:2012} **EN ISO 14045**
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

Mai 2012

ICS 13.020.10; 13.020.60

Version Française

**Management environnemental - Évaluation de l'éco-efficacité
des systèmes de produits - Principes, exigences et lignes
directrices (ISO 14045:2012)**

Umweltmanagement - Ökoeffizienzbewertung von
Produktsystemen - Prinzipien, Anforderungen und Leitlinien
(ISO 14045:2012)

Environmental management - Eco-efficiency assessment of
product systems - Principles, requirements and guidelines
(ISO 14045:2012)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 3 mai 2012.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles

Sommaire	Page
Avant-propos.....	3

Avant-propos

Le présent document (EN ISO 14045:2012) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 207 "Management environnemental".

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en novembre 2012, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en novembre 2012.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne saurait [sauraient] être tenu[s] pour responsable[s] de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 14045:2012 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 14045:2012 sans aucune modification.

Première édition
2012-05-15

**Management environnemental —
Évaluation de l'éco-efficacité des
systèmes de produits — Principes,
exigences et lignes directrices**

*Environmental management — Eco-efficiency assessment of product
systems — Principles, requirements and guidelines*



Numéro de référence
ISO 14045:2012(F)

© ISO 2012

**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2012

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Référence normative	1
3 Termes et définitions	1
4 Description générale de l'éco-efficacité	3
4.1 Principes de l'éco-efficacité	3
4.2 Étapes d'une évaluation de l'éco-efficacité	4
4.3 Caractéristiques clés d'une évaluation de l'éco-efficacité	5
5 Cadre méthodologique	5
5.1 Exigences d'ordre général	5
5.2 Définition des objectifs et du domaine d'application (y compris la frontière du système, l'interprétation et les limitations)	6
5.3 Évaluation environnementale	8
5.4 Évaluation de la valeur du système de produits	9
5.5 Quantification de l'éco-efficacité	10
5.6 Analyse de sensibilité et d'incertitude	10
5.7 Interprétation	10
6 Communication et divulgation des résultats	11
6.1 Exigences d'ordre général	11
6.2 Autres exigences en matière de communication dans le cas d'une affirmation comparative destinée à être divulguée au public	11
7 Revue critique	12
7.1 Généralités	12
7.2 Revue critique par un expert interne ou externe	13
7.3 Revue critique par le comité des parties intéressées	13
Annexe A (informative) Exemples de valeur fonctionnelle, de valeur monétaire et d'autres valeurs et d'indicateurs de valeur	14
Annexe B (informative) Exemples d'évaluation de l'éco-efficacité	15
Bibliographie	41